

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/10/2009

Réception par le Prefet : 12/10/2009

Publication : 16/10/2009



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2009-13-6-5

Séance du vendredi 9 octobre 2009

### **CONTRAT CADRE PLURIANNUEL AVENANTS AUX CONTRATS D'ASSAINISSEMENT AVEC LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT (SIA) DE MOERNACH-KOESTLACH ET LE SIA DE DANNEMARIE ET ENVIRONS**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° E 6-2008 du Conseil Général du 20 mars 2008, complétée par la délibération n°2009-2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n°2008/I-6<sup>ème</sup>/04 du Conseil Général du 13 décembre 2007 relative au 4<sup>ème</sup> Contrat Cadre Pluriannuel,
- VU la délibération de la Commission Permanente du 29 juin 2007 approuvant le contrat d'assainissement avec le SIA de MOERNACH-KOESTLACH,
- VU la délibération de la Commission Permanente du 4 juillet 2008 approuvant le contrat d'assainissement avec le SIA de DANNEMARIE et Environs\*
- VU l'avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie en date du 21 septembre 2009,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve les avenants n°1 aux contrats pluriannuels avec le SIA de MOERNACH-KOESTLACH et le SIA de DANNEMARIE et Environs transférant sur les crédits de la dotation de Solidarité Urbain-Rural, gérée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, un montant de subventions départementales de 394 730 € sur les tranches de travaux 2009,

- Autorise le Président à signer ces deux avenants.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions